

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'emploi ; bureau de l'organisation et des effectifs.*

ARRÊTÉ portant modification des circonscriptions des brigades territoriales de Bois-de-Nèfles, Plateau-Caillou, Saint-Gilles et Saint-Paul (La Réunion).

Du 19 janvier 2007

NOR D E F G 0 7 5 0 1 0 7 A

Références :

Décret du 20 mai 1903 (Mention BO/G, p. 1017 ; BOEM/G 39, p. 3. ; BOEM 650)
Décret N° 73-259 du 9 mars 1973 (BOC/SC, p. 523 ; BOC/G, p. 288 ; BOC/M, p. 278 ; BOC/A, p. 150. ; BOEM 105, 650, 110)
Décret N° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0)

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2.

Référence de publication : BOC N°14 du 19 juin 2007, texte 32.

Art. 1er. Les circonscriptions des brigades territoriales de Bois-de-Nèfles, Plateau-Caillou, Saint-Gilles et Saint-Paul (La Réunion) sont modifiées à compter du 1^{er} février 2007 dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les gradés et gendarmes des brigades territoriales de Bois-de-Nèfles, Plateau-Caillou, Saint-Gilles et Saint-Paul exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2 et R.15-24 1° du code de procédure pénale.

Art. 3. Le commandant de la gendarmerie outre-mer à Arcueil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,*

Roland GILLES.

ANNEXE

Brigades territoriales	Circonscription actuelle	Circonscription nouvelle
Bois-de-Nèfles	Bellemène-les-Hauts Ilet-des-Orangers Ilet-Saint-Ange Ilet-Flamand Kerval La Petite-France Le Gros-Morne Le Guillaume-Jardin Les Palmistes Maisons-Laclos Sans-Souci	Bellemène Bellemène-les-Hauts Ilet-des-Orangers Ilet-Saint-Ange Ilet-Flamand Kerval La Petite-France Le Gros-Morne Le Guillaume-Jardin Les Palmistes Maisons-Laclos Sans-Souci
Plateau-Caillou	Fleurimont Grande-Terre Le Guillaume-les-Hauts Les Canots Saint-Gilles-les-Hauts Tamatave	Bois-Rouge Fleurimont Grande-Terre L'Eperon Le Guillaume-les-Hauts Les Canots Saint-Gilles-les-Hauts Tamatave
Saint-Gilles	Armagnac Boucan-Canot L'Eperon L'Hermitage-les-Bains La Saline-les-Bains Lotissement-Bellevue Résidence-Champagne Théâtre-de-Plein-Air Villèle	Armagnac Boucan-Canot L'Hermitage-les-Bains La Saline-les-Bains Lotissement-Bellevue Résidence-Champagne Théâtre-de-Plein-Air Villèle
Saint-Paul	Bellemène Bois-Rouge Grande-Fontaine L'Affouche Le Grand-Pourpiet Piton Saint-Paul-Centre Savanna	Grande-Fontaine L'Affouche Le Grand-Pourpiet Piton Saint-Paul-Centre Savanna